

brute a baissé. Il n'hésite pas à déclarer que si le pays retournait au tarif Cartwright, la corderie serait obligée de fermer.

James Rowe, fabricant d'ale de gingembre et de bière de gingembre, a ouvert sa brasserie en 1879, et elle a toujours marché depuis avec succès, en augmentant sa production d'au moins 25 pour 100. Son marché n'est pas limité à Halifax, mais s'étend à diverses sections de la province, ainsi qu'à l'Île du Prince-Edouard et au Nouveau-Brunswick. Il consomme pour fabriquer ses différentes préparations, environ 100 barils de sucre granulé par année. La brasserie est située au sud de ce qui est généralement connu sous le nom de Fresh Water Bridge.

Ald. McDougall dirige sur la rue Queen une fabrique considérable d'ale de gingembre et de bière de gingembre, dont la production annuelle atteint un chiffre respectable.

M. Nash a aussi une fabrique du même genre que celle de Ald. McDougall, sur la rue Brunswick.

Dartmouth s'enorgueillit aussi de sa brasserie d'ale de gingembre, et de bière de gingembre, et quoique le propriétaire n'y fût pas lors de ma visite, les indications accusaient une production considérable.

S. M. Brookfield, le grand entrepreneur et constructeur en bâtiments, a une grande manufacture de boisage près de Fresh Water Bridge, et un bureau spacieux sur la rue Grenville. Ses opérations donnent de l'emploi à un grand nombre d'ouvriers, dont les gages varient de \$3 à \$1.25 par jour, la moyenne étant de \$9 par semaine, et il fait mouvoir un outillage considérable de première classe, le moteur étant une grande machine à vapeur d'une marque approuvée. M. Brookfield fait de l'ouvrage pour à peu près \$150,000 par année, et le capital engagé dans sa manufacture seulement s'élève à environ \$25,000.

Philip W. Leverman, fabricant de pianos, se vante de fabriquer des instruments supérieurs, et peut aisément trouver un marché pour tous ceux que son petit personnel ouvrier peut fabriquer chaque année.

Williams et Leverman, qui sont engagés dans la fabrication des pianos et des meubles, et dans le sciage du bois, se plaignent que le mauvais état des affaires a affecté considérablement leur industrie.

F. Mumford et Fels, de Dartmouth, se livrent à la fabrication de courbes pour navires, et à des travaux de forge en général. Ils se plaignent que les courbes pour navires sont admises en franchise au Canada, et que le droit sur le charbon en a augmenté le prix de \$1.85 à \$2.25 aux mines, et a conséquemment accru les frais de fabrication des courbes. MM. Mumford et Fels, ont un établissement commode, les gros marteaux et autres outils y sont mus par la vapeur.

Le chemin de fer maritime est une autre des institutions de Dartmouth. Lors de ma visite, il y avait sur les tins deux barges, une allège à vapeur, et deux goëlettes à réparer. Une des deux barges recevait une nouvelle proue et d'autres réparations, et devait rester sur les tins pendant deux mois; l'autre se faisait radoub pour être classée de nouveau, et ce radoub devait prendre au moins une semaine avant d'être achevé. Une des goëlettes recevait un nouveau bordage, on la radoubait dans toutes ses parties et on la doublait en cuivre, ce qui ne pouvait être terminé avant une semaine au moins, on posait à l'autre goëlette une nouvelle quille dont l'achèvement devait prendre une semaine. L'allège recevait un nouveau propulseur.

M. David Macpherson était chargé des travaux de réparation à faire aux barques et M. George Young, de ceux à faire aux goëlettes.

Ces travaux occupaient 70 ouvriers, qui reçoivent de \$2.50 à \$2.70 par jour. En calculant que l'exploitation de ce nouveau chemin de fer demande les services de 30 hommes seulement toute l'année, à \$2.50 par jour, cela ferait \$22,500.

La poterie et la briqueterie d'Enfield se trouvent dans le comté de Hants, avec leur bureau principal à Halifax. Cet établissement fait de la brique pendant quatre mois, employant ainsi 30 hommes. La poterie, arrêtée dans le moment, donne continuellement de l'ouvrage à cinq ouvriers; elle va reprendre ses travaux dans deux semaines. La poterie fabrique des tuyaux d'égout, des manchons de cheminée, et